

indices des prix à la consommation

FEVRIER 1983

(décembre 1982 = 100)

Années et mois	Indice général 100%	Indices des groupes de dépenses										Variations en %			Anciens indices ¹	
		alimen- tation 21%	boissons et tabacs 5%	habille- ment 7%	loyer 18%	chauffage et éclairage 5%	aména- gement et entretien du logement 6%	transports et commu- nications 14%	santé et soins per- sonnels 8%	instruction et loisirs 16%	en un mois	en un an	depuis le début de l'année	septembre 1966 = 100	septembr 1977 = 100	
indice genevois																
1982																
janv.												0,3	5,0	0,3	199,4	117,2
févr.												0,0	4,2	0,4	199,5	117,2
mars												0,3	3,7	0,7	200,1	117,6
avril												0,6	4,3	1,3	201,3	118,3
mai												0,9	5,2	2,2	203,2	119,4
juin												0,5	5,4	2,7	204,2	120,0
juil.												0,0	5,1	2,7	204,2	120,0
août												0,8	4,8	3,6	205,9	121,0
sept.												0,4	5,1	4,0	206,7	121,5
oct.												0,2	5,5	4,2	207,1	121,7
nov.												1,1	5,6	5,3	209,3	123,0
déc.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		-0,1	5,3	5,3	209,2	122,9
1983																
janv.	100,2	100,5	100,0	100,0	100,0	97,1	100,0	99,6	103,2	100,0		0,2	5,1	0,2	209,6	123,1
févr.	100,4	101,7	100,4	100,0	100,0	90,8	100,0	99,2	103,2	101,9		0,2	5,3	0,4	210,0	123,4
mars																
indice suisse																
1982																
janv.												0,5	6,1	0,5	200,3	118,8
févr.												0,2	5,3	0,7	200,6	119,0
mars												0,2	4,7	0,8	201,0	119,2
avril												0,6	5,6	1,4	202,1	119,9
mai												1,3	5,9	2,7	204,7	121,4
juin												0,9	6,2	3,6	206,5	122,5
juil.												0,4	6,0	4,0	207,3	123,0
août												0,8	5,2	4,8	208,9	123,9
sept.												0,4	5,5	5,2	209,7	124,4
oct.												0,2	6,2	5,5	210,2	124,7
nov.												0,3	5,8	5,8	210,8	125,1
déc.	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0		-0,3	5,5	5,5	210,2	124,7
1983																
janv.	99,9	100,4	100,0	100,0	100,0	95,4	100,0	99,3	101,3	100,0		-0,1	4,8	-0,1	209,9	124,5
févr.	100,0	101,0	100,3	100,0	100,0	91,2	100,0	98,9	101,3	101,7		0,1	4,8	0,0	210,2	124,7
mars																

¹⁾ Obtenus par raccordement des indices genevois et suisses actuels aux anciens indices de base septembre 1966 et septembre 1977 = 100.

Remarques: — pour calculer l'indice suisse sur base août 1939 = 100, il faut multiplier l'indice suisse (décembre 1982 = 100) par 474,9, valeur de l'indice de base août 1939 = 100 à fin décembre 1982, et diviser par 100;
— les indices, calculés avec 4 décimales, sont publiés avec une décimale; ces arrondis expliquent certaines différences entre les taux de variations cités et ceux que le lecteur peut calculer.



SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE

Rue du 31-Décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6 ☎ 36 14 00

DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE

Le nouvel indice des prix à la consommation, calculé sur base décembre 1982 = 100 par le service cantonal de statistique, progresse de + 0,2% en février à Genève. Le taux annuel de renchérissement marque une très légère reprise par rapport au taux constaté en janvier dernier (+ 5,1%).

En février, l'évolution des prix se caractérise par une forte baisse des produits pétroliers (- 6,0%) dont, en particulier, le mazout (- 10,0%). Ce recul compense largement les hausses de l'alimentation (+ 1,2%), des boissons et tabacs (+ 0,4%) et de l'instruction et loisirs (+ 1,9%). Depuis leur sommet d'octobre dernier, les prix des produits pétroliers ont diminué de - 14,0% à Genève.

Si l'augmentation des prix constatée au cours des 6 derniers mois se poursuivait jusqu'à la fin de l'année, le taux annuel de renchérissement se fixerait à 4,0% en décembre prochain.

EVOLUTION GENERALE

En février, sur les 16 200 prix observés par le SCS, 10,6% ont augmenté depuis le précédent relevé, 6,8% ont diminué et 82,6% sont restés inchangés. Par rapport à des mois comparables des années précédentes, on note un net fléchissement de la proportion des majorations de prix.

Sous l'influence de la baisse des produits pétroliers, les prix des marchandises importées ont diminué de - 1,1% en février (- 2,5% en 3 mois) alors que les prix des biens et services indigènes ont progressé de + 0,6% (+ 1,3% en 3 mois).

EVOLUTION PAR GROUPE DE DEPENSES

La hausse mensuelle marquée de l'alimentation (+ 1,2%; en un an : + 6,9%) recouvre des mouvements de prix divergents. Des augmentations importantes portent sur les oeufs (+ 4,8%), les pommes de terre (+ 4,2%), le pain et les articles de boulangerie (+ 4,1%), les légumes (+ 3,3%) et les fruits (+ 1,2%) ainsi que sur les repas au restaurant (+ 2,5%) et les aliments fortifiants (+ 1,8%) dont les prix sont observés tous les 3 mois. En revanche, des baisses sensibles sont constatées sur les poissons (- 1,5%), la viande de porc (- 1,4%), les potages en sachet (- 2,3%), la margarine et le beurre de cuisine (- 1,0%) en raison de campagnes de vente.

La faible variation trimestrielle des prix des boissons et tabacs (+ 0,4%; en un an : + 4,9%) est principalement entraînée par la hausse des prix de la bière spéciale (+ 1,2%) ainsi que des eaux minérales et boissons sucrées (+ 2,9%); toutefois, les prix du jus de pommes diminuent légèrement (- 1,4%).

Le recul mensuel du groupe chauffage et éclairage (- 6,5%; en un an : - 0,1%) est provoqué par le repli du prix du mazout (- 10,0%). Cette baisse mensuelle est la plus forte constatée depuis février 1975. Par rapport à son sommet d'octobre dernier, le prix du pétrole a diminué de - 17,3% à Genève.

Le prix de l'essence régresse de - 1,8% en février et rejoint un niveau du premier trimestre 1982. Son recul atteint - 10,8% depuis octobre dernier où l'essence avait atteint un prix maximum. La baisse de l'essence entraîne une diminution mensuelle de - 0,4% du groupe transports et communications (en un an : + 1,7%).

La progression trimestrielle de l'instruction et des loisirs (+ 1,9%; en un an : + 4,9%) découle, pour l'essentiel, des hausses des tarifs de location des logements de vacances (+ 12,4%), des prix des réparations de radios et TV (+ 10,3%), des appareils de photos (+ 4,5%), des articles pour l'entretien d'animaux (+ 4,0%), des revues et périodiques (+ 3,5%) et des livres (+ 1,4%). Au contraire, des baisses sont enregistrées sur les machines à calculer et à écrire (- 2,1%).

RAPPEL AU SUJET DU NOUVEL INDICE

Pour assurer la continuité des anciennes séries calculées jusqu'en décembre, le SCS raccorde chaque mois les résultats du nouvel indice aux anciens chiffres. Toutefois, lors de la conclusion de nouvelles clauses d'indexation, il convient de se référer au nouvel indice genevois (décembre 1982 = 100).

Remarque : les variations annuelles sont obtenues par raccordement avec les résultats de l'ancien indice genevois.